QUATRIEME ANNEE. — N° 161. PRIX : 0 fr. 50 SAMEDI 26 MARS 1932.

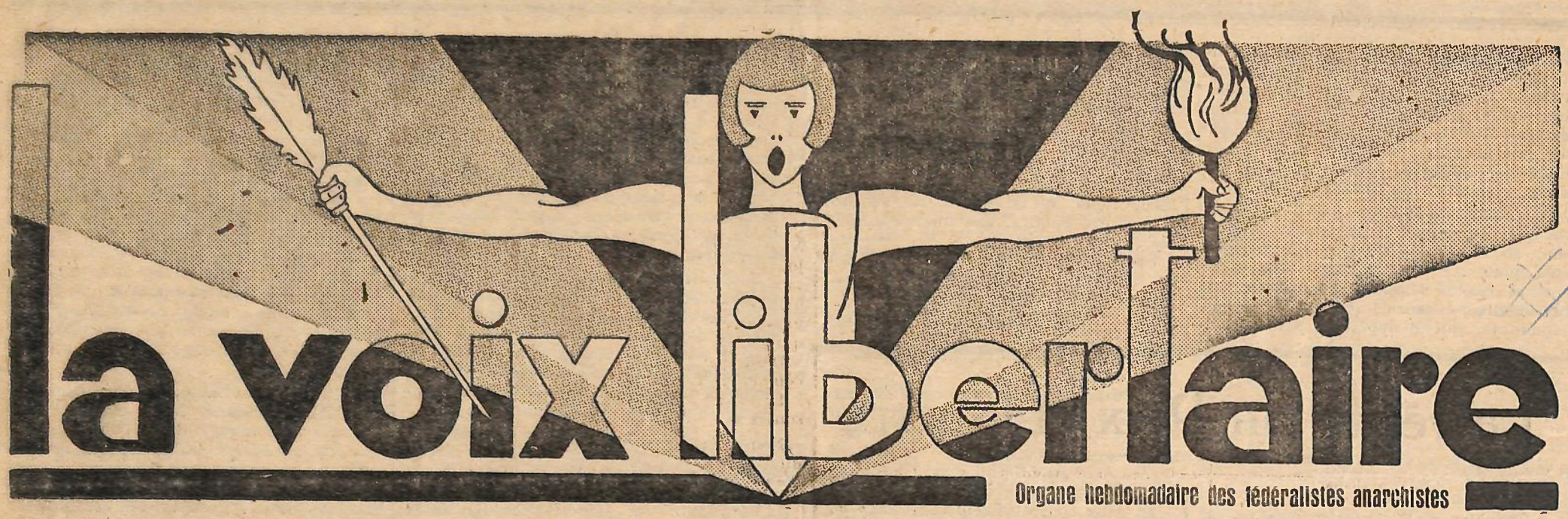

Organe hebdomadaire des fédéralistes anarchistes

Administration : André LANSADE
Rue Réaumur - LIMOGES
Chèque postal 10.675

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	un an
France..	5 50	11 fr.	22 fr.
Etranger	7 50	15 fr.	30 fr.

Rédaction : René DARSOUZE
25, Rue Camille-Flammarion, 25
LIMOGES

LA PROCLAMATION DE LA COMMUNE

La proclamation de la Commune fut splendide : ce n'était pas la fête du pouvoir, mais la pompe du sacrifice : on sentait les élus prêts pour la mort.

L'après-midi du 28 mars, par un clair soleil rappelant l'aube du 18 mars, le Germinal an 79 de la République, le peuple de Paris qui, le 26, avait élu sa Commune, inaugura son entrée à l'Hôtel de Ville.

Un océan humain sous les armes, les baïonnettes pressées comme les épis d'un champ, les cuivres déchirant l'air, les tambours battant sourdement et entre tous l'inimitable frappement des deux grands tambours de Montmartre, ceux qui, la nuit de l'entrée des Prussiens et le matin du 18 mars, éveillaient Paris, de leurs baguettes spectrales, leurs poignets d'acier éveillaient des sonorités étranges.

Cette fois les tocsins étaient muets. Le grondement sourd des canons, à intervalles réguliers, saluait la révolution.

Et aussi, les baïonnettes s'inclinaient devant les drapeaux rouges qui, par faisceaux, entouraient le buste de la République.

Au sommet, un immense drapeau rouge. Les bataillons de Montmartre, Belleville, La Chapelle, ont leurs drapeaux surmontés du bonnet phrygien ; on dirait les sections de 93.

Dans leurs rangs, des soldats de toutes les armes, restés à Paris, ligne, marins, artillerie, zouaves.

Les baïonnettes toujours plus pressées débordent sur les rues environnantes, la place est pleine ; c'est bien l'impression d'un champ de blé. Quelle sera la moisson ?

Paris entier est debout ; le canon tonne par intervalles.

Sur une estrade est le Comité central ; devant eux, la Commune, tous avec l'écharpe rouge.

Peu de paroles dans les intervalles que scandent les canons. Le Comité central déclare son mandat expiré et remet ses pouvoirs à la Commune.

On fait l'appel des noms : un cri immense s'élève : Vive la Commune ! Les tambours battent « Aux Champs », l'artillerie ébranle le sol.

— Au nom du peuple, dit Ranvier, la Commune est proclamée.

Tout fut grandiose dans ce prologue de la Commune, dont l'apothéose devait être la mort.

Pas de discours, un immense cri, un seul : « Vive la Commune ! »

Toutes les musiques jouent la *Marseillaise* et le *Chant du Départ*. Un ouragan de voix les reprennent.

Un groupe de vieux baissent la tête vers la terre, on dirait qu'ils y entendent les morts pour la liberté, ce sont des échappés de juin, de décembre, quelques-uns tout blancs, sont de 1830, Mabile, Malezieux, Cayol.

Si un pouvoir quelconque pouvait faire quelque chose, c'eût été la Commune composée d'hommes d'intelligence, de courage, d'une incroyable honnêteté, qui tous, de la veille ou de longtemps, avaient donné d'incontestables preuves de dévouement et d'énergie. Le pouvoir, incontestablement, les annihila, ne leur laissant plus d'implacable volonté que pour le sacrifice ; ils surent mourir héroïquement.

C'est que le pouvoir est maudit et c'est pour cela que je suis anarchiste.

Le soir même du 28 mars, la Commune tint sa première séance, inaugurée par une mesure digne de la grandeur de ce jour ; résolution fut prise, afin d'éviter toute question personnelle, au moment où les individus devaient rentrer dans la masse révolutionnaire, que les manifestes ne porteraient d'autre signature que celle-ci : *La Commune*.

Dès cette première séance, quelques-uns étouffant sous la chaude atmosphère d'une révolution ne voulurent pas aller plus loin, il y eut des démissions immédiates.

Ces démissions entraînant des élections complémentaires, Versailles put mettre à profit le temps que Paris perdait autour des urnes.

Voici la déclaration faite à la première séance de la Commune :

« Paris, 28 mars 1871.

» Citoyens,

» Notre Commune est constituée. Le vote du 26 mars sanctionne la République victorieuse.

» Un pouvoir lâchement oppresseur vous avait pris à la gorge, vous deviez, dans votre légitime défense, repousser ce gouvernement qui voulait vous déshonorer en vous imposant un roi. Aujourd'hui les criminels que nous n'avez pas même voulu poursuivre, abusent de votre magnanimité pour organiser aux portes de la cité un foyer de conspiration monarchiste, ils invoquent la guerre civile, ils mettent en œuvre toutes les corruptions, acceptant toutes les complicités, ils ont osé mendier jusqu'à l'appui étranger.

» Nous en appelons de ces menées exécrables au jugement de la France et du monde.

» Citoyens, vous venez de nous donner des institutions qui défient toutes les tentatives.

» Vous êtes maîtres de vos destinées, forte de votre appui la représentation que vous venez d'établir va réparer les désastres causés par le pouvoir déchu.

» L'industrie compromise, le travail suspendu, les transactions commerciales paralysées, vont recevoir une impulsion vigoureuse.

» Dès aujourd'hui, la décision attendue sur les loyers ; demain celle sur les échéances.

» Tous les services publics rétablis et simplifiés.

» La garde nationale, désormais seule force armée de la cité, réorganisée sans délai.

» Tels seront nos premiers actes.

» Les élus du peuple ne lui demandent pour assurer le triomphe de la République, que de les soutenir de votre confiance.

» Quant à eux, ils feront leur devoir.

» 28 mars 1871.

» *La Commune de Paris.* »

Ils firent en effet leur devoir, s'occupant de toutes les sécurités de la vie pour la foule ; mais, hélas ! la première sécurité eût été de vaincre définitivement la réaction.

Louise MICHEL.

Solution Royale

Accompagné de bandits nombreux, bien armés, Jules César conquit, vola et contributionna la Gaule. La conquête d'un territoire commence par la dévastation, le pillage, l'assassinat, l'incendie purificateur et se continue par la prise de possession des terres et biens des vaincus, par l'installation de la force gouvernementale, par la proclamation des lois, et (ce qui est le but important) par l'imposition de l'impôt, ce salaire de l'Etat.

Pendant cinq cents ans les Gaulois subirent le joug et payèrent le tribut à l'orgie romaine.

Après quoi, des Barbares, venus du Nord, mais avec les mêmes procédés que les Civilisés de Rome, remplacèrent ces derniers, et, grâce aux mêmes massacres et victoires, finirent par fonder la Royauté Française.

L'absolutisme monarchique, aristocratique, propriétaire et religieux, bien assis sur le dos du peuple, taillable et corvéable à merci, dura, malgré toutes révoltes, jusqu'en 1789.

Le Martégal Maurras, qui, comme Gallifet, est de Martigues, n'apprendra pas sans plaisir, — lui qui tient à nous faire goûter le bon temps des Rois, — qu'en Provence, et à la veille de la Révolution, l'impôt annuel principal était payé, pour ce petit territoire (non compris Marseille et son Terroir, Arles et ses Terres Adjacentes et Barcelonette et sa Vallée), savoir :

Par le Tiers-Etat.....	5.237.570 livres ;
Par les Seigneurs....	115.625 livres ;
Par le Clergé.....	ZERO.

Ce dernier, en 1782, avait bien été condamné à payer son contingent, mais l'administration étant presque toute entre ses mains s'endormait sur les poursuites.

Le Tiers-Etat payait, en outre, les trésoriers, les receveurs, les redevances seigneuriales et la dîme. Ainsi dans les autres provinces.

C'est ce Régime de proie, de cyniques privilèges, — dont l'origine et la perpétuation furent l'invasion soldatesque, gobergée, chefs, sous-chefs et hordes militaires, par le pérennel esclave, serf et contribuable à merci, — qu'exhalte et que prêche le sinistré gonfleur de martégales galéjades !...

On devine aisément comment, en plus de ses autres moyens de coercition, de domination, de captation, l'Eglise Romaine, entrée en Gaule derrière les fourgons de César, était ainsi parvenue à s'approprier, au moment de la destruction des châteaux féodaux et de la Bastille royale, le tiers environ du sol français ! Une paille, — dorée.

Il faut avoir eu pour layette une cagoule, avoir été élevé à traîner bassement ses genoux sur les dalles sépulcrales des autels de l'Eglise Inquisitoriale, séculaire préparation à l'applatissement devant les trônes, pour oser, dans l'inconscience, glorifier les quarante rois qui, d'après ce bateleur de l'*Action Française*, « *ont fait la France* » ! Ajoute donc : *martyre* ! dirait l'abbé Grégoire.

O amoureux des classiques, insère donc dans ton journal d'inepties le portrait du paysan, *misérable bête à figure humaine*, peint par *La Bruyère* ! Parle-nous, en réunion publique, de *Vauban*, qui dirigea 53 sièges, fortifia nos frontières, construisit 33 places fortes et en remonta 300 ; mais eut le temps de regarder le peuple et l'audace d'écrire *La Dime royale*, et fut disgrâcié par Louis XIV, comme aussi *Racine*, comme aussi *Fénelon*, par ce bon roi qui, révoquant l'Edit de Nantes, chassa catholiquement de France cinq cent mille familles protestantes, rescapées de la Saint-Barthélemy de Charles IX !

Nous te servirons, pour matraques, des arguments.

Théodore JEAN.

Sectarisme Supernationaliste

L' « Ennemi du Peuple » du soir, du samedi 12 mars écoulé, de Monsignor Spoturno Coty a inséré, avec un empressement véritablement touchant, la singulière protestation suivante d'une trentaine de membre de l'Enseignement public, à propos du décès de Briand : « *Les journaux de mercredi annoncent que les professeurs et instituteurs publics auront à consacrer les classes du samedi matin à la personne et à l'œuvre d'Aristide Briand. Dans l'espoir que cette décision n'est pas définitive, nous tenons à signaler les graves inconvénients d'une pareille mesure. Faire traiter, devant nos enfants, un fait aussi controversé que celui de la direction donnée à notre politique étrangère ces dernières années, c'est troubler l'Université par des discussions politiques, c'est placer nombre de maîtres entre deux partis également fâcheux : mentir, ou manquer, en présence d'enfants, à cette pudeur qui, devant un mort, impose le silence. C'est à ce silence, nous l'espérons, qu'on s'en tiendra.* »

Cette protestation pour le moins étrange, sinon scandaleusement déplacée, est un monument d'hypocrisie formidable que la Très Sainte Compagnie de Jésus ne désavouerait certes pas.

A noter que, précédemment, quand disparurent, de la scène de ce monde, les maréchaux Foch et Joffre, des circulaires ministérielles analogues passèrent dans les établissements universitaires publics, prescrivant aux maîtres de consacrer leur classe « *à la personne et à l'œuvre* » de ces deux trop célèbres massacreurs de profession.

Or, à ce moment-là, non seulement ces

Messieurs ne protestèrent pas le moins du monde, mais encore ils s'empressèrent, avec le plus superpatriotique enthousiasme, d'obtempérer aux instructions ministérielles, en discourant, devant leurs élèves, sur la gloire prétendue et les soi-disantes vertus de ces grands meurtriers patentés et brevetés du Gouvernement.

Cependant, quelles que soient les réserves que nous puissions formuler, quant à nous, sur le passé politique de Briand, j'estime, pour ma part, qu'entre l'œuvre de Foch et celle de Briand, il y a, du point de vue idéaliste et moral, une différence fondamentale, qui m'apparaît, personnellement, comme un véritable abîme : le premier a travaillé, toute sa vie, pour la Guerre, contre la Paix ; le second, au contraire, toute sa vie aussi, a « œuvré » — avec une foi que je crois entièrement sincère — pour la Paix humaine, contre la Guerre sauvage.

Entre les deux « œuvres », il y a, tout de même, quoi qu'en disent ces singuliers éducateurs publics, une nuance appréciable.

Pourquoi faut-il donc que, aveuglés par un chauvinisme haïssable, ces bons apôtres ne l'ayent point saisie ?

Christian LIBERTARIOS.

La vérité sur Paix et Guerre

Paix ou Guerre ? C'est simplement tout le « problème social » qui se pose en ces trois mots.

Car la « Guerre » *ne se peut* que grâce à l'existence d'un permanent système d'*implacable « domination »*.

Car la « Paix » *ne se peut* que grâce à l'existence du contrôle *effectif* de la Masse sur la gestion de la Chose Publique, c'est-à-dire *nécessite l'anéantissement du système de « domination »*.

Cette *gestion effectivement contrôlée* implique de la part de la Masse un certain quantum d'*aptitude* qui se détermine scientifiquement.

Et ce quantum *est* ou *n'est pas*.

Et chaque fois qu'il *n'est pas*, le système gouvernemental se fonde sur « domination » ; cela immuablement. C'est en vain que l'on tenterait de réagir d'autre manière qu'en s'attaquant à la « Cause ».

Et l'on ne saurait exercer valable action sur cette « Cause » si l'on n'est guidé par les lois fondamentales de la Sociologie, si l'on n'œuvre *scientifiquement*. Agir hors du plan scientifique, c'est traiter le « Social »omme sa propriété personnelle. Et nul n'en a le droit. Car cela se paie en catastrophes retombant sur les innocents. La « bonne intention » ne peut pas être excuse.

Le Matérialisme est anti-social. Telle est la Vérité scientifique, *à la fois fondamentale et traitée en « indésirable »*, sur laquelle nous avons à nous appuyer, non sans l'avoir prouvée.

Pour preuve donc, un « groupe social » étant supposé exister, nous supposerons qu'un « intérêt matériel » se présente à lui. Il est de toute évidence que ce groupe va se dissocier immédiatement en autant de fragments qu'il y a de tendances individuelles — par la plus forte possible en particulier — au sujet de cet « intérêt ». La *poursuite de l'intérêt* pourra unir *des* hommes durant un moment. Mais toujours et partout on verra, *en dernière analyse*, l' « intérêt » opposer Homme et Homme, sinon Homme et groupe ou groupe et groupe.

Chaque fois donc que l'on voudra constituer un « groupe social » dans ce plan du « matérialisme », *c'est-à-dire dans le plan de l' « économique » pur*, la force des choses imposera de lui donner, en le Pouvoir Central d'un « dominateur » de suffisante efficience, le *lien social* qui surmontera la force dissociante du Matérialisme.

Trique-ou-duperie sinon Trique-et-duperie, tel en sera le cadre. Cela, voleur voleur. Et aussi quels que soient les vocables servant à la dénomination du système. Que l'on étiquette fédéralisme, syndicalisme, socialisme, communisme, récifrocisme, etc., ou encore anarchisme, le fond « domination » demeurera immuable. Il ne sera que différemment camouflé. *La loi sociologique sur-énoncée ne se transgresse pas.*

L'historique a ainsi son explication *proprement scientifique* qui s'oppose diamétralement à celle, *toute dogmatique*, de K. Marx, basée sur une « croyance » en ce *non prouvé* : une « domination » qui serait *inhérente à l'humain*. Ce qui justifierait à jamais l'existence de « dominateur ». Cette justification de l'existence des « dominateurs » n'est probablement pas étrangère à l'accueil enthousiaste fait, au nom de la Science, à ce dogmatisme anti-scientifique.

D'autre part, nous avons à constater entre les hommes la fondamentale *inégalité de moyens* propres à tout ce qui vit. Et aussi que si cette inégalité de moyens est laissée libre de s'exercer comme il lui plaît, le « social » s'effondre immédiatement dans le gâchis, la catastrophe. Il est donc indispensable qu'elle soit *contrôlée*.

Et deux contrôles seulement sont possibles : celui *tout extérieur* du Pouvoir Central qu'incarne le « gendarme » ; celui *tout intérieur* de l'Homme sur lui-même représenté par la Morale (= souci d'autrui).

Si nous demandons à la Raison de nous définir la « malfaisance », elle nous répond : *Mise en jeu de science et d'énergie non contrôlée par Morale*. Autrement dit : Mise en jeu *non contrôlée par Morale* de cette inégalité de moyens que nous connaissons.

Et si nous lui demandons de nous définir « guerre » et « domination », elle nous répond par la même définition générique.

Or ce sentiment de souci d'autrui qu'est la morale appartient par essence au « Spiritualisme ». C'est en ce « souci d'autrui » lui-même que s'exprime le « spiritualisme social », le seul dont la sociologie ait à tenir compte. *Matérialisme exclut donc Morale.*

Excluant « Morale », le Matérialisme *doit* confier à « domination », c'est-à-dire au Mal lui-même, ce contrôle sur la malfaisance faute duquel le « social » s'effondre d'emblée. La force même des choses l'y contraint inéluctablement. *Anti-social, il ne peut baser qu'une organisation sociale catastrophique*. L'incohérence de son contrôle conduit infailliblement à la catastrophe. Telle est la Vérité profonde que des camouflages intéressés masquent soigneusement.

Il faut redresser. Et la Raison scientifique nous démontre, heureusement, la possibilité d'une « Harmonisation du Social », seul redressement valable.

Nous lui devons de savoir qu'une organisation sociale, *quelle qu'elle soit*, se ramène immuablement à cinq éléments fondamentaux : Liberté individuelle, Propriété individuelle, Chose Publique, Intérêt particulier, Intérêt général. C'est-à-dire que, légère ou considérable, *une différence d'organisation sociale ne peut jamais venir que d'une définition différente d'un ou de plusieurs de ces cinq points.*

« Harmoniser le social », ce sera en tout et pour tout donner de ces cinq éléments une définition strictement basée sur « Justice ». Sur « Justice » qui est *respect absolu tant de la vie que du fruit de l'effort d'autrui*, qui est *strict minimum* de Souci d'autrui (= Morale) *exigible* de quiconque prétend à l'appellation « Homme » de « Homme = être social », qui est enfin l'expression essentielle d'un Social vraiment « Humain ». Et qui n'est donc pas la triste prostituée à qui l'on a donné ce nom magnifique.

Possible uniquement sur la base Justice, le contrôle effectif de la gestion de la Chose Publique, *condition première de la Paix*, se réalise dans cette harmonisation.

Ainsi seulement l'Humanité sortira de l'ornière catastrophique du Matérialisme et de sa séquelle de « dominations » en laquelle, malgré « Progrès » et « Civilisation » tant vantés, elle est embourbée depuis toujours. Ainsi seulement elle fera — et sans aucune mitraillade — la seule « Révolution » qui ne soit pas un leurre : la rupture avec le Matérialisme, le premier pas dans la vie du « Spiritualisme social ».

Mais cela ne se fait pas en un instant. Une loi sociologique implacable veut que *le plan d'éducation du présent commande le plan d'organisation du futur*. Et nous sommes menacés de cette catastrophe immédiate : la guerre !

L'ignorance et l'incapacité civiques, en lesquelles les Masses sont systématiquement maintenues par les « dominateurs » alliés ou adverses, font *impossible* l'institution immédiate d'un *effectif* contrôle sur la gestion d'une Chose Publique dont la *non harmonisation* inhérente au Matérialisme se traduit par un inextricable chaos.

Mais, à défaut d'un *contrôle total*, doublement impraticable en l'actuel, il peut être institué un *contrôle partiel* portant sur un point décisif. Autrement dit, il est possible d'asséner *au bon endroit* un coup de marteau qui détériore suffisamment la machine-à-guerre : *soumettre la guerre au « referendum »*.

Soumettre à ce plébiscite tant les dépenses militaires de préparation à la guerre que la déclaration de guerre elle-même — mesure d'ordre décisif que les diplomates S. D. N., Locarno, Kellog, etc., se sont soigneusement gardés d'instituer — écartera pour un temps déjà appréciable le grave danger qui menace l'Humanité.

Certes, nous savons quelle duperie honteuse sont les « élections ». Nous savons que si les gouvernants du Droit Divin étaient *responsables devant Dieu seul*, les gouvernants des Démocraties modernes sont *responsables devant Dache seul*. Que de sanglantes « Révolutions » se font à des fins de ce genre. Que des « réformes électorales » sont en constante gestation. Qu'un savant dosage de l'octroi des « droits politiques » étendra un jour le droit de vote aux non encore nés. Cela occupe la Masse. Et pendant ce temps, *on dispose d'elle*.

Quelque mépris que l'on ait pour un tel système « électoral », on ne peut le modifier qu'en éclairant les esprits. En éclairant les dupés. C'est la tâche qui s'impose à tous les hommes de Cœur et de Raison.

Ce referendum sera prise de conscience de la Masse. Il sera *le premier pas dans une voie nouvelle*. Il sera la *rupture* avec la duperie des Démocraties modernes.

Et il est aussi pierre de touche des « Pacifismes ».

Il faut donc s'attendre à ce qu'il soit mal accueilli par les « dirigeants ».

Ces deux titres y suffisent.

M. DUBOIS.

Merci à tous

Inquiets de mon état de santé, un grand nombre d'amis m'ont écrit, ces jours-ci, pour me demander de mes nouvelles.

Je ne puis, ils le comprendront, répondre à chacun d'eux.

Que ces camarades se rassurent : rien de grave ; beaucoup de fatigue ; un peu de dépression générale et légère atteinte de bronchite, le tout provenant d'un excès d'activité. D'où surmenage. Donc, repos.

Je vais déjà beaucoup mieux et je compte bien être sur pied dans quelques jours.

Merci et amitiés à tous.

Sébastien FAURE.

Réplique et Considération

Le Bolchevisme avait jusqu'ici le triste privilège de l'esprit de division et de haine pratiqué dans les rangs ouvriers. Il semble que la C.G.T.S.R. veuille, aujourd'hui, lui disputer cette palme. C'est au moins ce que paraît indiquer et ne manquera pas de produire et son manifeste et l'attitude de quelques-uns de ces militants dans certains comptes rendus empreints de partialité dans les critiques acerbes voir injurieuses à l'égard d'anarchiste ou de syndicaliste se refusant d'admettre que, seule, la C.G.T.S.R. détienne la vérité infuse, qu'elle soit l'unique expression du syndicalisme intégral.

On peut évidemment se demander si cette déclaration de guerre à couteau tiré, cette mise hors la loi économique et philosophique des adversaires d'une troisième C.G.T., morcelant davantage le mouvement ouvrier, ne correspond pas au dépit de voir péricliter un organisme issu de l'orgueil et de l'esprit de rancune de quelques hommes reniant l'engagement pris de ne point créer d'organisme susceptible d'affaiblir les forces ouvrières, froissés dans leur amour-propre, et sous la pression d'éléments extérieurs ont fait volte-face, créé un organisme dans lequel ils ont mis espoirs et ambitions.

Ce qu'il y a de certain, c'est que l'ouverture d'hostilités, le déclanchement de flèches empoisonnées, coïncide avec le départ d'éléments passant de la première C.G.T. à la troisième C.G.T.

On pourra m'objecter qu'un souci d'ordre plus élevé motive le conflit. Je n'en suis nullement convaincu étant donné la forme qu'on entend donner à la querelle, l'esprit déplorablement sectaire et injuste dont sont animés ces farouches partisans. On aura beau invoquer l'amitié au travers de citations latines. Je crains qu'elle ne pèse guère dans le jeu cruel des passions avivées à souhait. S'il m'indiffère de me battre, de recevoir des coups, il m'est pénible que ce soit avec mes frères de chaîne, mes compagnons de lutte d'hier, quand tant de véritables ennemis nous guettent les uns et les autres sans aucune distinction.

Mais ce qui m'indigne le plus, c'est que le sacrifice d'amitié réelle et solide soit fait sur le comptoir d'une boutique. Car tout est là. Je ne puis croire que les mêmes hommes, hier aussi convaincus, aussi courageux, parce qu'ils ne se battent pas dans les mêmes groupes, ont cessé d'être sincères et valeureux. Mille fois non, je ne crois pas qu'aucun groupe soit uniquement source de vérité et d'action. Je crois, au contraire, que la vérité est ici et là, qu'on peut et doit partout agir pour son triomphe, l'Idée en vase clos ne peut se développer.

Je m'effraie moins des détestables suites qui résulteront de cette bataille fratricide décidée que de l'esprit qui a animé ses promoteurs et surtout des conséquences qui pourraient en découler, si vraiment les prolos étaient animés du même sentiment conquérant et destructif de ceux qui les incitent à la bagarre.

Il faut vraiment que la haine annihile la logique, déforme le prisme visuel pour oser, dans une période pareille à celle que nous subissons, pousser à de nouvelles haines et divisions un prolétariat aigrit et impuissant.

Je me demande si, ce faisant, on ne fait pas bon marché de l'intérêt ouvrier, si l'on ne dit point comme les curés : « Périsse le corps pourvu que subsiste l'esprit ». Malheureusement, l'un ne va pas sans l'autre.

Le fait de me reprocher d'avoir affirmé ma solidarité envers les victimes du gouvernement espagnol, même au nom du Comité de Défense social, ce qui n'est pas d'ailleurs, comme celui de douter de la sincérité de ce geste de solidarité, donne assez bien l'impression étroite animant des hommes ulcérés de haine.

Si je m'élève de toutes mes forces contre la haine qui déforme vérité et logique, je n'entends nullement restreindre les droits de la critique même passionnée. Elle est indispensable.

Ce contre quoi je m'insurge, c'est contre cette prétention d'imposer par la violence des conceptions dogmatiques, de décréter bête ici, anges là.

Je souhaite que dans le déclanchement des combats sans gloire, on n'ait pas à la C.G.T.S.R. les mêmes épithètes contre les adversaires réels ou supposés qu'eurent les Bolchevistes.

Suffira-t-il d'invoquer les sentiments d'amitié, la raison face à la logique, aux événements, pour espérer un salutaire arrêt de ces imbéciles polémiques, de ces luttes criminelles ? J'ose encore l'espérer. Je le désire, en tous les cas, bien ardemment.

LE PEN.

Comité de l'Entr'aide

Tant que la propagande et l'action des militants d'avant-garde de toutes tendances n'auront pas arraché du Code, les lois qui les menacent de prison à chaque instant, soit pour leur activité syndicale ou journalistique ou de libération d'un dogme oppresseur (*militarisme, religion, repopulation sans frein, etc.*) ; tant, enfin que la liberté ne sera pas accordée en fait pour l'exercice de la pensée, nous avons à nous préoccuper du sort de ceux qui sont victimes de ces lois iniques ; leur soutien matériel est la fonction du *Comité de l'Entr'aide*, Caisse de Secours aux Emprisonnés et à leurs Familles. Chaque organisation doit adhérer et cotiser au *Comité de l'Entr'aide*. Chaque militant doit y envoyer son obole.

Adresser les fonds et demandes de secours à CHARBONNEAU Lucien, chèque postal : 653-87, 22, rue des Roses, Paris 18e.

Souvenirs sur l'Homme

Le funeste comédien italien s'étant rencontré avec le Souverain-Pontife, nous croyons bon de mettre sous les yeux de nos lecteurs les pages suivantes.

Cet écrit fut signé par ANGELICA BALABANOFF, *il est paru dans la revue* « Europe », 15 *décembre* 1928. — A. B.

BENITO MUSSOLINI

Chaque fois que l'on m'invite à parler ou à écrire sur lui, je me sens profondément humiliée. Rarement le cynisme de l'opinion bourgeoise s'est manifesté avec autant d'indécence que dans la curiosité qu'elle a manifesté, surtout au début de sa carrière, à l'égard de ce parvenu absolument insignifiant, dépourvu de toute personnalité, et qui, dans la sanglante comédie qu'il joue, ne sait guère s'élever au-dessus d'un pauvre cabotin de petit théâtre de province.

Le « cas Mussolini » est un exemple typique de la suggestion, et de l'auto-suggestion, qu'une classe dirigeante peut répandre par ses multiples organes, lorsqu'il s'agit de défendre ses privilèges de classe possédante contre les aspirations révolutionnaires des classes exploitées.

Tout le monde sait que le fascisme est nettement réactionnaire, anti-prolétarien, né de la crise de l'après-guerre, nourri de l'esprit de guerre, et qu'il a bénéficié de la dépression du mouvement révolutionnaire. Ce que l'on sait moins, c'est qu'une tentative réactionnaire n'aurait pu se produire, ni surtout se maintenir, en Italie, *sous une autre forme*. Elle se serait heurtée à une âpre et irréductible résistance des masses ouvrières. Avant et immédiatement après la guerre, le parti socialiste italien exerçait une grosse influence politique, disposait d'organisations trop puissantes, était trop populaire même dans l'armée, pour qu'une tentative de réaction *sous une forme normale* n'eût pas été aussitôt écrasée par une énergique contre-offensive.

Mussolini a remporté sa facile victoire sur des masses prises au dépourvu, qui ne purent opposer aucune résistance matérielle tandis que les classes dirigeantes lui prodiguaient leur appui, leur collaboration, leurs flatteries serviles. En face d'une classe ouvrière surprise et désarmée, gouvernement, grands propriétaires fonciers, industriels, petite bourgeoisie ne se bornèrent pas à fournir au « vainqueur » armes et argent, à faciliter son entrée triomphale à Rome, à mettre à sa disposition la presse, les tribunaux et l'Eglise, mais lui assurèrent, à lui et à son entourage, *l'impunité complète dans tous les domaines*.

*
* *

Cet homme, dont on se plaît burlesquement la force, est un lamentable couard, qui n'a jamais osé une action indépendante, jamais pris ses responsabilités, ne s'est jamais jeté contre le courant.

C'est au cours d'une tournée de propagande en Suisse que je le rencontrai pour la première fois dans une petite réunion du parti, à Lausanne. Rien chez lui n'attirait l'attention, sauf l'impression maladive qui se dégageait de son regard exalté. Son attitude gauche et embarrassée pouvait être attribuée à son jeune âge et à sa qualité de « déclassé ». Contrairement à ce qu'il devait démagogiquement affirmer, il se contentait de vivoter grâce aux subsides de maçons italiens émigrés en Suisse. Son désarroi et sa misère matérielle me poussèrent à lui venir en aide. Sa suprême ambition d'alors était de traduire en italien *Au lendemain de la Révolution*, de Kautsky, travail qui lui aurait rapporté une cinquantaine de francs, mais dont il était incapable de s'acquitter, faute d'une connaissance suffisante de l'allemand et de la terminologie marxiste. Aussi lui offris-je de l'aider. Dans ce but, je m'arrêtai plusieurs fois à Lausanne au cours de mes voyages.

Ce qui me frappa en lui, dès cette époque, fut sa grande faiblesse morale ; c'est ce trait qui m'inspira de la pitié à son égard. Par la suite, j'eus l'occasion d'observer de près son développement psychologique et politique, alors qu'il s'assimilait quelques éléments de connaissances littéraires, s'initiait aux idées socialistes, prenait part peu à peu à l'action politique. J'ai pu le suivre attentivement alors que, dans l'ardeur de son antimilitarisme et son anticléricalisme, il se mettait à propager par la parole et par l'écrit la doctrine qui l'avait tiré du fond de sa misère morale et matérielle. J'ai eu l'occasion de l'observer de plus près encore quand il commença à exercer, dans le parti socialiste italien, des fonctions qui grandissaient en importance. Je ne l'ai jamais perdu de vue jusqu'au moment où il tourna casaque.

Personne ne croit moins que lui en sa « force », dont il parle, ainsi que de sa fermeté et de son courage, à seule fin de se griser et de griser les autres. Son initiative, son énergie ne se manifestent que dans ces limites exiguës : en présence de ceux qui pensent comme lui et lui font cortège.

Mussolini devint révolutionnaire au sein d'une famille pénétrée d'internationalisme prolétarien : son père était forgeron et avait été un membre ardent de la première Internationale. La Romagne, où il grandit, était secouée, au temps de sa première jeunesse, par des luttes violentes entre républicains et socialistes. L'Eglise, voire tout ce qui se rattachait à une foi religieuse, était, dans son pays, profondément méprisé. En Suisse, où il s'était réfugié pour échapper au service militaire et au sort d'instituteur misérablement rétribué, il se trouva dans un milieu de maçons et de manœuvres qui partagèrent leur morceau de pain avec ce camarade, dénué de forces physiques et de la discipline nécessaire pour gagner sa croûte quotidienne.

Dans son évolution socialiste, n'entrait aucun élément individuel ; elle ne résulta point d'interprétations scientifiques ni d'intimes conflits. En s'engageant peu à peu dans le parti, il avait été entraîné par le flot puissant du mouvement ouvrier révolutionnaire, en Suisse parmi les exilés et en Italie.

Lorsque l'amnistie lui eut permis, comme à tant d'autres déserteurs, de rentrer en Italie, il fut nommé, dans son pays d'origine, la Romagne, rédacteur en chef d'une feuille socialiste de province. Il rapportait de Suisse une maigre connaissance de la langue française, dont il tâche aujourd'hui encore de singer les tournures dans ses écrits et ses discours.

Sa popularité date de la guerre de Tripoli, dans laquelle il prit une attitude outrancière : ce fut lui qui proposa de faire sauter les voies ferrées pour empêcher le transport des troupes. Entre temps, son expulsion de l'empire d'Autriche-Hongrie, au terme d'un séjour dans le Trentin où il dirigea, avec Battesti, un journal du parti, accrut sa popularité parmi les masses socialistes. Lorsqu'en 1912, la fraction révolutionnaire du parti eut obtenu la majorité au congrès de Reggio Emilia, et que les réformistes se refusèrent à partager avec nous les responsabilités du poste de pilote, le nouveau comité directeur du parti, élu par le congrès, comprenant, entre autres, Serrati, qui avait jusqu'alors milité surtout à l'étranger, Vella, moi-même, et Mussolini.

Une des premières tâches du nouveau comité était de donner un rédacteur en chef à l'*Avanti*, organe central du parti. Bacci, qui en était l'administrateur, fut chargé d'en assumer provisoirement la direction politique. Lorsque le journal s'installa à Milan et qu'il fallut trouver un camarade qui pût se consacrer tout à fait à la rédaction, le choix tomba sur Mussolini.

Vella, le plus jeune des membres du comité fut le seul à opposer à cette décision quelques commentaires d'ordre psychologique : il trouvait chez le rédacteur en chef des velléités trop individualistes. Pour moi, tout en me rendant bien compte de l'insuffisance de sa préparation théorique, je pensais qu'avec un brin de bonne volonté, et sa facilité d'adaptation, il pourrait s'acquitter tant bien que mal de sa tâche.

*
* *

Il en fut ainsi pendant un certain temps — jusqu'au moment où les agents des gouvernements alliés commencèrent à l'approcher et à l' « éclairer ». Je suis certaine que si leur choix, lorsqu'ils cherchaient un homme à tout faire, qui put rendre la guerre populaire en Italie, s'est porté sur Mussolini, c'est en raison de sa grande faiblesse. Après s'être heurté à la résistance de tout un parti, avoir cherché geants du mouvement socialiste italien, les agents de l'Entente durent se contenter en vain à gagner à leur cause les dirigeants du mouvement socialiste italien, les de la corruption vulgaire d'un dégénéré.

Fin 1914, leur « homme » avait écrit : « On nous invite à verser des larmes sur le sort de la Belgique martyrisée. Nous nous trouvons en face d'une farce sentimentale, montée par la France et la Belgique elle-même. Ces deux commères font de grands efforts pour exploiter la naïveté universelle ». Il avait déclaré dans l'*Avanti* que tous ceux qui seraient tentés de pousser le peuple italien à la guerre devraient être regardés comme des traîtres. Et, quelques semaines plus tard, il imprime dans le *Popolo d'Italia*, fondé avec les capitaux de l'Entente, que quiconque ne se range pas du côté des Alliés, est un vendu... Mussolini était « éclairé » à fond.

(*A Suivre.*)

Pour faire Réfléchir

Plus que toute autre, la législation issue de la Révolution française aura permis la royauté de l'or. En principe elle reconnaissait à tous les individus le droit de propriété ; en fait elle rendait possible la concentration des capitaux et l'accaparement des instruments de production par une féodalité d'argent. Théoriquement le salarié était proclamé libre, mais en pratique il était contraint, pour vivre, de louer ses services à un patron qui conservait, pour lui-même, une notable partie du fruit du travail de ses ouvriers. Le Code Civil napoléonnien multipliait les garanties en faveur de la propriété ; il était presquet muet concernant le travail, stipulant à l'article 1781, qui fut abrogé en 1868, que « le maître est cru sur son affirmation pour la quotité des gages, le paiement du salaire de l'année courante, etc. » Et le Code Pénal faisait preuve d'une partialité non moins révoltante.

Si des modifications furent apportées ensuite au texte primitif, elles n'ont en rien modifié la situation faite dans l'ensemble au salarié. « C'est un fait bien digne de remarque, quoique rarement signalé, reconnait Gide, que ni les textes du droit romain, ni même les articles du Code Civil français, n'ont fait figurer le travail au nombre des divers modes d'acquisition de la propriété qu'ils énumèrent. On le comprend à la rigueur pour le passé parce que, dans l'antiquité, le travail était presque toujours servile... Mais aujourd'hui le travail à lui seul ne constitue jamais un titre d'acquisition de la propriété : la caractéristique du « contrat de travail » c'est que le travailleur salarié n'a aucun droit à exercer sur le produit de son travail ». Comme l'esclave antique, l'ouvrier moderne n'est qu'un exécutant qui se borne à recevoir des ordres. — L. BARBEDETTE.

COMITE DE DEFENSE SOCIALE

Ouzounoff - Boïan - Stefanoff menacés à nouveau

La Cour d'Aix a refusé l'extradition, mais elle a prononcé l'expulsion des 3 Bulgares.

C'est une farce !

Me Mouchanoff, président du Conseil de Bulgarie, par son représentant à Marseille et le canal de la presse des Bouches-du-Rhône, a regretté que le Gouvernement français n'ait pas cru devoir accorder l'extradition probablement, dit-il, parce qu'il a été mal renseigné, mais il espérait toutefois que le Gouvernement français accorderait l'expulsion.

Ouzounoff, Boïan, Stefanoff expulsés, c'est le problème qui se repose en entier, car le gouvernement bulgare signifie qu'il n'entend pas lâcher sa proie.

L'arrêt de la Cour d'Aix montre que le Gouvernement français a cherché à concilier et sa légalité et son désir de plaire au Gouvernement bulgare.

C'est un geste renouvelé de Ponce-Pilate.

A la Chambre, tout récemment, dans un débat sur le problème de l'immigration et du contingentement des étrangers, il s'est trouvé une majorité pour qu'on laissât subsister le Droit d'Asile en ce qui concerne les réfugiés politiques.

La Cour d'Aix, par les attendus de son jugement, a proclamé que les 3 bulgares étaient poursuivis pour leur action politique.

Ouzonoff, Boïan, Stéfanoff, réfugiés politiques, ne peuvent être expulsés.

AFFAIRE OUZOUNOFF-BOIAN

Chacun sait que le 8 mars 1932, la Cour d'Aix, appelée à se prononcer sur la demande formulée par le Gouvernement bulgare, a refusé d'accorder l'extradition.

Le Comité croit de son devoir de porter à la connaissance de tous les attendus du jugement :

« Considérant que dans sa séance du 13 octobre 1931, la Chambre a demandé au ministère des Affaires Etrangères des renseignements sur cette affaire ; considérant que les renseignements fournis indiquent que dans la période où se sont passés les faits incriminés fût une période de guerre civile où les partis politiques en présence usaient de violences réciproques pour des fins politiques.

» Que les actes, crimes et violences reprochés à Ouzounoff et Boïan eurent comme but de porter atteinte à l'autorité gouvernementale, soit dans la personne de ses représentants, soit sur les biens et propriétés des partisans de cet état.

» Que plus particulièrement le crime de 2 juges à Soulicop était un des aspects de cette lutte comme le démontrait bien le billet laissé sur les victimes, qu'ils entendaient ainsi venger le chef des Agrariens. A. Stamboulisky.

» Considérant que les documents saisis sur les inculpés et traduits par la Cour, démontraient que Ouzounoff et Boïan appartenaient à un groupe illégal de révolutionnaires qui visaient à la destruction du régime établi, pour édifier à sa place un gouvernement populaire ; que les inculpés ont lancé des appels à l'Armée, au Peuple, et à tous les mécontents pour obtenir sinon leur aide, au moins leur neutralité dans la lutte qui opposait les révolutionnaires au gouvernement établi.

Que tous les crimes, pillages, ne sauraient être de ce fait des actes commis pour des intérêts particuliers, mais le résultat d'une lutte politique aux épisodes divers.

» Considérant que pendant l'instruction de nombreuses protestations appuyées par un mouvement public prirent la défense des inculpés, ce qui ne saurait être le fait de malfaiteurs de droit commun.

» Considérant que dans l'état de la législation, loi du 10 mars 1927 qui règle les demandes d'extradition : qu'il est bien démontré au tribunal que les actes incriminés ont un caractère politique, que les inculpés ont eu recours à une action révolutionnaire, à fins politiques, que cette action a eu lieu dans un pays en état de lutte ouverte et violente entre partis opposés.

La Cour décide de refuser l'extradition.

AFFAIRE STEFANOFF

Considérant que dans le premier jugement, la législation française ne retient pas le délit de simulacre de vol par personne interposée. que d'autre part ces faits ont eu lieu en 1925, pendant une période de trouble comme l'indique le jugement précédent, que Stéfanoff fut condamné en 1928 et que depuis le Gouvernement bulgare navait pas demandé son extradition, que dans le deuxième jugement Stéfanoff nie le délit reproché, que le fait date de 1925, la condamnation en 1928 et pour lequel la Bulgarie réclame l'extradition en 1931.

» Considérant que la demande d'extradition concorde avec l'époque où Stafanoff s'occupait activement des 2 Bulgares en instance d'extradition à la prison d'Aix.

» Considérant que Stéfanoff a toujours eu, en France une action politique au service des réfugiés politiques bulgares.

» La Cour décide de refuser l'extradition. »

LE COMITÉ DE DÉFENSE SOCIALE.

Petite correspondance

Ernestan. — Avons reçu brochures et annoncé dans le numéro du 27 février. Entendu pour le reste. — R. D.

Théodore Jean. — L'administration t'enverra la collection demandée.

Ch. Z. — Allons faire tout le nécessaire. Merci.

Marie, Marcelle, Jeanne, Algueperse, Jacquier R. Cabrayet, Jacquin Paul (Saint-Etienne). — Bien reçu argent. A tous merci et amitié. — A. PERRISSAGUET.

Notre souscription

Audo (Dunkerque), 6 ; F. Lecoustre (Sallaumines), 8 ; Lachèvre (Le Havre), 5 ; E. Desjoies (Nantes), 3 ; P. Chrysostome (Pantin), 10 ; Montefiore (Paris), 2 ; E. Deblurg (Paris), 10 ; Blommard (Niort), 10 ; Chalier (Paris), 10 ; Coco (Valenciennes), 5 ; Lagarde (Rochefort), 5 ; Masson (Nantes), 5 ; Pons (Perpignan), 10 ; Jammes (Lille), 3 ; Montfort (Marseille), 8 ; Pour une conférence Sébast au profit de la « V. L. », 15 ; Marcel Louis (Allier), 2.

Limoges. — D. Nouvel, 20 ; Poulette, 5 ; Ninise, 5 ; Marcel V., 10 ; Adrien, 5 ; Lucien Masbatin, 8 ; Lesage, 20 ; Pierre, 5 ; Groupe Libertaire, 50 ; Un lecteur, 5.

Total	237 »
Liste précédente	243 »
A ce jour.....	480 »

« MANUELS ET INTELLECTUELS »

c'est le titre d'une brochure de Gérard de Lacaze-Duthiers.

Dans cette brochure, l'auteur examine longuement le problème de la mésentente et de l'entente entre ces deux espèces de producteurs, également opprimés et exploités. Il conclut par leur union profonde en vue de l'affranchissement général.

En vente à l'**En Dehors**, Orléans, Cité Saint-Joseph, 22 (Loiret). Le prix en est de 0 fr. 65 dans les librairies. Joindre 0 fr. 15 pour l'envoi.

PUTEAUX

Le mercredi 30 mars, à 20 h. 30, salle municipale, 22, rue Roque-de-Fillol, à Puteaux, aura lieu une conférence publique et contradictoire par **Emile Armand**, sur un sujet extrêmement intéressant :

L'Hypocrisie Sexuelle

Invitation cordiale à tous et à toutes.

Participation aux frais : 1 franc.

Les amis de " l'en dehors "

Lundi 28 mars, café du Bel-Air, 2, place du Maine, Paris (xv^e^), Pierre Besnard : **La thèse de l'organisation.**

LES APRES-MIDI DE L'EN DEHORS

Dimanche 27 mars, à 14 h. 30, Maison Commune, rue de Bretagne, 49, salle du 1er étage (Métro Temple) : **Le Spiritualisme peut-il être émancipateur ?**

Prendront part à la discussion :

Maria de Naglowska, J. Sautarel, L. Revoyre, Petitlaurent, Han Ryner, Docteur Legrain, E. Fournier, Ixigrec, E. Armand.

Participation aux frais : 2 francs.

GUERIR

La santé n'est-elle pas le plus précieux de tous les biens ? celui auquel nous tenons le plus ? Or **Guérir,** la grande revue mensuelle de vulgarisation médicale, nous enseigne, de façon claire et complète, les méthodes les plus modernes de diagnostic et de traitement. **Guérir** nous donne les conseils les plus judicieux de prophylaxie et d'hygiène. En renseignant ses lecteurs sur l'importance et les caractéristiques des maladies, il les met en garde et leur donne des armes pour les combattre.

Le numéro de Mars contient des articles particulièrement intéressants sur les questions suivants :

Les étonnants résultats de la Sympathicothérapie. L'aérophagie, maladie moderne, par le docteur Levassor. L'hypertrophie de la prostate, par le docteur A. Davesne. Le traitement chirurgical de l'anthrax, par le docteur J. Tremplet. Les suicides veules, par le docteur L. Neuberger. Otites et mastoïdites, par le docteur A. Maurice. La lutte contre le cancer : le cancer utérin, par le Professeur Jean-Louis Faure, de l'Académie de Médecine. La Ligue française contre le Cancer, par M. Robert Le Bret. L'examen prénuptial, déclarations de M. le Sénateur Justin Godart. Les tâches solaires et les maladies. Y a-t-il danger de mort à se brosser les dents ? par le docteur E. Bourgoin. La protection de la voix à l'âge de la puberté, par le docteur L. Labarraque. Les sourds-muets peuvent lire sur les lèvres. Le diagnostic précoce de la coqueluche, par le docteur D. Moignard. Le problème de la vie : des êtres qui reproduisent sans voir été fécondés, par R. Simonet, Professeur agrégé. Consultations médicales par T. S. F. Le procès de Lubeck, etc...

Lire **Guérir** c'est s'instruire d'une manière pratique et utile ; c'est se documenter à une source autorisée sur des questions du plus haut intérêt, puisqu'il s'agit de votre santé et de celle de votre famille. Faire lire **Guérir**, c'est faire œuvre intelligente et humaine en rendant service à vos amis.

En vente partout : 2 francs. Envoi franco **Guérir,** 47, boulevard de Sébastopol, Paris. (Joindre 2 francs en timbres poste).

CAMARADE, PAS DEMAIN, MAIS AUJOURD'HUI ET TOUT DE SUITE, ABONNE TOI A « LA VOIX LIBERTAIRE ».

LA CIOTAT

Conférence Jeanne Humbert

Le Groupe Libertaire organisait, le 9 mars, une conférence publique et contradictoire sur : « Le Problème du Bonheur Humain », avec le précieux concours de notre bonne camarade J. Humbert.

Par sa voix chantante, par sa parole prenante et persuasive, elle conquit l'auditoire dès le début, qui resta suspendu à ses lèvres pendant près de deux heures comme fasciné par l'organe de l'oratrice et cela dans un silence quasi-religieux. Si ce n'avait été la parole de notre amie qui allait, se répercutant dans la salle, se poser dans tous les cerveaux, l'on aurait entendu voler une mouche dans la grande salle du Théâtre Municipal.

Il nous a été rarement donné de voir des auditeurs aussi attentifs (il y avait aussi pas mal d'auditrices et nous les en félicitons) qui en prenaient tant avec les yeux qu'avec l'ouïe, et notre camarade enchantée, s'ingénia à inculquer dans ces cerveaux, qui ne demandaient qu'à s'instruire, les arguments irréfutables de son sujet.

Elle fit défiler, avec maëstria, devant le public, le film du « Problème du Bonheur Humain », dans lequel elle traita :

« Culture de soi, Nudisme, Naturisme, etc. ;
Education et Réformes sexuelles ;
Contrôle des Naissances ;
Education intégrale ;
Transformation sociale : Surpopulation, Chô-
La Femme et la Libre-Pensée ».
La Femme et la Libre-Pensé ».

L'atavisme chrétien fut bousculé de main de maître, ainsi que la nouvelle forme de l'esclavage moderne : « Le Salariat ». Les hommes et les femmes ne furent pas ménagés. Elle s'attacha à démontrer le rôle inique des gouvernants. Elle s'étendit longuement sur l'eugénisme et la loi du 31 juillet 1920 et termina son exposé par « La Femme et la Libre-Pensée ».

De chaleureuses marques d'approbation, une salve d'applaudissements montrèrent à notre amie qu'elle avait été comprise dans son exposé clair et précis et que l'auditoire était en communion d'idées avec elle.

Il se parla beaucoup, le lendemain, de cette conférence (il y avait près de 600 personnes) et chacun regrettait que la conférencière ne *puisse donner une seconde conférence.* Mais notre amie nous a promis de revenir et c'est avec plaisir que nous verrons arriver ce jour.

Le lendemain, il nous a été donné d'assister à une conférence sur : « La Crise du Syndicalisme » par une délégué de l'U. D. (C. G. T.) que je ne nommerai pas, car ça ne serait pas lui faire de la réclame.

Quel bafouillage ! Des vingt-cinq auditeurs personne n'a rien compris ! L'orateur — c'est qu'il faut être réellement indulgent pour appeler çà « orateur » — lui-même ne savait pas ce qu'il disait et ne comprenait pas ce qu'il racontait. Pour quelqu'un qui vient éclairer la classe ouvrière, il aurait mieux fait de s'éclairer avant — il en avait grandement besoin.

En comparant la conférence de la veille et celle que nous écoutions nous avons bien ri, pas vrai Paul ? — Sio Taden.

Les amis de l'Encyclopédie Anarchiste

Sont à la disposition de tous pour abonnements, réclamations ou souscriptions tous les mardis de 17 à 19 heures et le premier dimanche de chaque mois de 9 à 11 heures, au bureau du S. U. B., Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau.

Les réunions périodiques reprendront en octobre.

Voici la liste des souscriptions reçues par le groupe d'amis depuis la dernière publication : Dupré 120, Dugne, 140, Guérineau 40, Piault 15, Charbonneau 10, Laurent Thooris 25, Journet 5, un lecteur d'Amiens 5, Crysostome 5, J. M. Esperanto 5.

COMITÉ DE L'ENTR'AIDE

Réunion de la commission de contrôle le vendredi 1^er^ avril, à 20 heures, salle de commission (1^er^ étage), Bourse du Travail, pour le bilan du trimestre.

Réunion pleinière du Comité mêmes jour et lieu, à 21 heures.

L'Encyclopédie Anarchiste

Dès la semaine dernière, nous avons avisé les abonnés et amis de « L'Encyclopédie Anarchiste » de la publication du troisième volume des 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40 et 41^e^ fascicules.

Et déjà un certain nombre de camarades nous ont commandé ce troisième volume. Nous prions ces amis d'attendre quelques jours : le temps de recevoir le 41^e^ fascicule. dont un accident d'imprimerie retarde quelque peu l'édition et le temps nécessaire au groupement, par ordre, des 13 fascicules qui composent ce troisième volume.

Dans quelques jours, tous ceux qui ont commandé ce volume le recevront.

Le 42^e^ fascicule est en train et suivra sous peu.

Nous rappelons à nos amis que le prix du troisième volume est de 100 fr., frais d'envoi compris. — Sébastien Faure.

Chèque postal : Paris 733-91.

Cercle " Etude "

Le Cercle « Etude » organise la quatrième séance publique prévue pour la saison ; il s'agit d'une soirée artistique qui aura lieu le samedi 9 avril, à 21 heures, 10, rue Dupetit-Thouars.

« **Le Semeur** » consacre son numéro du 18 mars à son regretté collaborateur, le camarade **Pierre Larivière**, qui vient de mourir.

Ce numéro contient des poèmes et des dessins de Pierre Larivière, et des articles de ses amis Barbé, Han Ryner, Georges Pioch, Marcel Millet, Théo Varlet, Vainville, d'Hostel, ainsi qu'un portrait de Pierre Larivière, par A. Daencus.

Le n° : 50 centimes. « Le Semeur », boîte postal, Falaise (Calvados).

LES JOURNAUX

L'Eveil Social, n° 3, mars 1932. *M. Laurent*, 26, avenue des Bosquets, Aulnay-sous-Bois (S.-et-O.). Ce petit organe continue à grouper quelques individualités qui persistent à ne point vouloir hurler avec les loups sociaux.

Les différents papiers contenus dans ce numéro sont tous marqués du sceau de la révolte. Nous sentons que les signataires de ces divers écrits cherchent à renverser toutes les odieuses valeurs qui ont cours dans notre épouvantable société.

Samuel Vergine, dans un article intitulé *La Guerre*, affirme que : « Des pacifistes ? Il n'y en a que trop ; des ligues innombrables unissent tous les éléments de gauche dans l'action anti-guerrière ; c'est très bien, mais nous sommes sûrs, si la mobilisation était décrétée, que de nombreuses défections auraient lieu dans les rangs des défenseurs de la paix ; nous verrions les socialistes de *défense nationale* reprendre le flingot pour la guerre du droit; nous verrions la presque totalité de la C. G. T. partir au pas cadencé derrière le gros Jouhaux, le traître de 1914. Il se trouverait bien quelque Hervé d'opéra comique pour se lever de son « fumier » et pour y aller de son petit couplet entraînant... Les braves bougres, quoique sans grande conviction, remettraient çà !

Voilà, penserez-vous, un tableau aux couleurs bien sombres. Il n'existe donc aucune force capable d'empêcher la guerre ? Si un grain de sable est capable d'arrêter la *machine à fabriquer la guerre* et ce grain de sable ce sera peut-être *nous* les révolutionnaires, ce sera peut-être nous les libres-penseurs, les libertaires. Nous pensons être ce grain de sable, car nous ne sommes pas seulement des pacifistes, nous sommes des *fanatiques de la vie* et c'est parce que nous voulons vivre que nous nous dressons contre la guerre ! »

Nous défendre avec fulgurance et nous dresser sans cesse et toujours contre cette horde de fripons et de canailles qui se plaisent à transformer l'humanité en charniers, c'est affirmer notre droit à la vie, c'est nous séparer de tous ces hurleurs et pleureurs qui perpétuent et le grand Crime et la veule Obéissance. — A. Bailly.

LA PATRIE

I

Qu'est-ce que la Patrie et que la Nation ?
Sinon le bien public, le commun patrimoine,
L'œuvre de nos aïeux, leur incarnation,
Maternelle maison, temple où nul n'est pro-
[fane,

Héritage de tous ! L'appropriation,
C'est entre tous la guerre ignoble, ignare,
[insane ;
C'est la perpétuelle extermination ;
A nous entretuer quel plaisir nous condamne ?

Que de chaque commune et dans chaque cité
Le Travail s'organise en réciprocité,
Sans l'accaparement, sans la voracité.

D'aucun monopoleur, d'aucun propriétaire,
Et désormais fondé, le Droit Egalitaire
Grandit chaque patrie aux confins de la terre.

II

Ouvriers, paysans, depuis le fond des âges
Ce globe, qui n'était que forêts et déserts,
Est un livre de vie aux nutritives pages,
Progrès ravis aux sols, aux monts, aux cieux,
[aux mers
Par d'incessants combats, victoires et nau-
[frages,
Ecrits de votre sang, fécondés par vos chairs !

Ouvriers, paysans, dompteurs des temps sau-
[vages
Et des féroces maux jusqu'à ce jour soufferts,
Quels Dictateurs, quels Dieux maintiendraient
[vos servages ?
Vous avez transformé les terrestres enfers ;
Les merveilles du monde attestent vos ouvra-
[ges ;
Des legs de vos labeurs les siècles sont cou-
[verts !

Ouvriers, paysans, travailleurs, créateurs,
Antiques exploités, modernes prolétaires,
Tous égaux par le Droit vous êtes légataires

Des biens accaparés par les usurpateurs,
Et comme aux héritiers, comme aux propriétaires,
Créez, pour tous, les avenirs libérateurs !

Théodore Jean.

Les Pennes-Mirabeau,

23 novembre 1931.

MIEL SURFIN

Première récolte, 5, 10, 20 kilos, franco gare contre 55, 105, 195 francs ; deuxième récolte : 48, 90, 175 francs. Domicile : 2 fr. 50. Remboursement : 3 fr. 50. Adressez commandes à **Stephen Mac Say,** apiculteur, à **Gourdez-Luisant** (Eure-et-Loire). Chèque postal 541-02 Paris.

Jean **MARESTAN**

L'ÉDUCATION SEXUELLE

Nouvelle édition, 336 **pages,**

illustrée, 184^e^ mille

Prix : 12 francs ; franco : 13 francs

Physiologie du mariage. — Préservation sexuelle. — Egalité des sexes. — Moralités futures. — Hygiène et soins de la maternité. — Mariage, divorce, union libre. — Les déviations morbides. — Le problème social de la population.

En vente à la Librairie
de la « Voix Libertaire »

Adresser commandes et mandats à :
LANGLOIS

27, avenue du Pont-de-Flandre, 27

Chèque postal 15.29.11 Paris

Le Gérant : LANGLOIS.

Fédération Unitaire MARQUE SYNDICALE DU LIVRE

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

Imprimerie RIVET. 1, rue Vigne-de-Fer